

Appel à candidatures :

Année de campagne :	2026
N° appel à candidatures :	10
Publication :	21/04/2026
Etablissement :	UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
Lieu d'exercice des fonctions :	Université Bordeaux Montaigne Esplanade des Antilles
Section1 :	71 - Sciences de l'information et de la communication
Composante/UFR :	UFR Sciences de la Terre et de la Communication- Département ISIC
Laboratoire 1 :	EA4426(200919217D)-UR 4426 - MEDIATIONS, INFORM...
Quotité du support :	Temps plein
Date d'ouverture des candidatures :	21/04/2026
Date de clôture des candidatures :	15/05/2026, 16:00 heures (heure de Paris)
Date de dernière mise à jour :	21/04/2026

Contacts et adresses correspondance :**Contact pédagogique et scientifique :**

Contact administratif:	MALLE Cécile
N° de téléphone:	05.57.12.45.11
N° de fax:	.
E-mail:	cecile.malle@u-bordeaux-montaigne.fr

Dossier à déposer sur l'application :

https://extranet.u-bordeaux-montaigne.fr/rita_fo/?num_cg=67&num_form=1

Spécifications générales de cet appel à candidatures :

Profil appel à candidatures :	Information et Communication (4 parcours)
Job profile :	ATER Information et communication (4 parcours)
Champs de recherche EURAXESS :	Other -

FICHE DE POSTE RECRUTEMENT

D'UN/UNE ATER Attaché(e) Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Statut	ATER
Section CNU	71 ^{ème} section
Durée du recrutement	1 an
Début du contrat	01/09/2026
Localisation	Université Bordeaux Montaigne, PESSAC
Composante d'affectation	Département ISIC (Institut des sciences de l'information et de la communication)
Filière de formation concernée	Licence Information et communication (4 parcours)
Laboratoire de Recherche de rattachement	Médiation, Information, Communication, Art (MICA, UR 4426)

Date limite d'envoi des dossiers

15 mai 2026

Envoi des dossiers par voie dématérialisée :

https://extranet.u-bordeaux-montaigne.fr/rita_fo/?num_cg=67&num_form=1

Conditions de recrutement :

Les attachés temporaires d'enseignement et de recherche (A.T.E.R.) sont régis par le décret n° 88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

Obligations de service :

L'ATER recruté(e) aura un contrat comprenant 192h de cours, il/elle participera aux diverses obligations qu'implique son activité d'enseignement : encadrement des étudiants, contrôle des connaissances et examens.

FICHE DE POSTE RECRUTEMENT

D'UN/UNE ATER Attaché(e) Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Enseignement et besoins pédagogiques :

L'ATER recruté(e) devra pouvoir assurer les enseignements suivants principalement au sein de la Licence.

Parmi les besoins pédagogiques, nous trouvons : études en information-communication, découverte des sciences de l'information et de la communication, communication publique et politique, sociologie de la communication, sociologie des pratiques numériques, Informations et médias sociaux numériques, analyse de données...

192 heures d'enseignement prévues

Intégré(e) à l'équipe de licence, l'ATER devra se rendre disponible pour épauler les responsables dans la coordination de la formation et la gestion des étudiants (200 par année). Sont attendues une implication dans les activités de l'équipe pédagogique (recrutement étudiants, évaluations rapports de stage, etc.) et une participation aux réunions pédagogiques.

Activité de recherche :

Intégré(e) au laboratoire Médiation, Information, Communication, Art (MICA, UR 4426), le/la candidat(e) s'inscrira dans un ou plusieurs des axes de recherche en sciences de l'information et de la communication (voir le site de l'unité de recherche, disponible à l'adresse <https://mica.u-bordeaux-montaigne.fr>).

Il (elle) devra s'impliquer dans les projets en cours, collaborer à l'organisation de manifestations scientifiques et participer à la vie du laboratoire.